

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Direction de la Solidarité
Direction Enfance Santé Insertion

Protection Maternelle et Infantile

Unité des Assistants maternels et
des assistants familiaux



**RECOMMANDATIONS DU SERVICE DE PMI
POUR LES ASSISTANTS MATERNELS
DANS L'ACCUEIL D'ENFANTS
EN PERIODE COVID- 19
Mai 2020**

Afin de vous soutenir dans cette période inédite, qui bouscule les habitudes d'accueil, le service de PMI a élaboré ce guide pour vous conseiller sur la prise en charge des enfants au quotidien.

Ces recommandations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancée des connaissances sur le virus et ses modes de transmission.

MESURES D'HYGIENE et GESTES BARRIERES

Face à cette épidémie de Covid-19, plus que jamais, il convient d'appliquer les mesures d'hygiène préconisées au quotidien et renforcées comme à chaque période de circulations actives de virus (gastroentérite, grippe saisonnière...).

Le coronavirus se transmet par voie aérienne, via les postillons (éternuements, toux...) et des contacts rapprochés avec une personne contaminée : même lieu de vie, contact à moins d'un mètre, contact avec une surface contaminée.

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses, car elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission.

Port de masques

Le port d'un masque non sanitaire est recommandé. Il doit être mis en place après lavage des mains.

Les professionnels de la petite enfance ne doivent pas porter de masques chirurgicaux ou FFP2, ceux-ci étant réservés aux professionnels dédiés à la réalisation de soins.

Le Département du Haut Rhin a lancé l'opération "Un masque pour les Haut-Rhinois", dont l'objectif est de doter tous les habitants du territoire, dont les assistants maternels, d'un masque de protection lavable et réutilisable.

L'acquisition de plusieurs masques permettra de le changer après 4 heures ; Le masque, s'il est en tissu, est à laver à 60 degrés. Le parent employeur peut contribuer à l'acquisition des masques.

Dans tous les cas, le port d'un masque complète les gestes barrières, mais ne les remplace pas.

Mouchoirs

Se servir de mouchoirs en papier jetables pour s'essuyer le nez ;

Se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux ;

Jeter les mouchoirs souillés après chaque usage, dans une poubelle avec couvercle.

Distanciation sociale

Lors de l'accueil des familles : éviter de faire entrer les parents, frères et sœurs dans votre domicile, et respectez au maximum la distance d'un mètre lors des transmissions et des passages d'enfants, qui peuvent se faire à la porte.

Éviter les déplacements avec les enfants vers des lieux fréquentés.

Les temps collectifs des Relais assistants maternels sont suspendus, ainsi que les regroupements entre assistants maternels accueillant des enfants.

Hygiène des mains

Pour l'assistant maternel

Il est indispensable de se laver systématiquement les mains pendant trente secondes à l'eau tiède et au savon, fréquemment tout au long de la journée, notamment avant et après chaque change ou soin, repas, portage d'un enfant, et à chaque arrivée et départ d'enfant.

Pensez aussi au lavage des mains avant d'accompagner un enfant aux toilettes, et après l'y avoir accompagné vous-même, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Pour les enfants

Le lavage des mains doit être pratiqué à son arrivée à votre domicile, avant et après chaque repas, avant chaque sieste, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après chaque activité de jeu.

Remarques

- ✓ Il est conseillé de privilégier le lavage des mains, plutôt que la solution hydro alcoolique, qui n'est pas recommandée pour les enfants. Ce produit est trop agressif pour leur peau. Aux plus grands (à partir de deux ans), apprenez-leur à se laver les mains correctement et fréquemment ;
- ✓ Il ne faut pas pour autant laver plus souvent les mains des bébés, dont les seuls contacts directs sont les parents et vous-même ;
- ✓ Si vous avez de la solution hydro alcoolique, son utilisation peut être complémentaire pour l'adulte au lavage des mains, notamment lorsque vous ne pouvez pas accéder facilement au point d'eau (activité en cours, surveillance des enfants...) ;
- ✓ Le gel hydro alcoolique est réservé aux adultes ;
- ✓ Évitez de vous toucher le nez, la bouche et les yeux ;
- ✓ Ne portez pas à votre bouche la tétine de l'enfant.



CONSEILS RELATIFS AUX VÊTEMENTS

Les connaissances actuelles sur le coronavirus ne permettent pas de déterminer si une contamination peut se faire à partir des vêtements. Aussi par précaution, et en attendant des données supplémentaires :

- ✓ Demandez aux parents de mettre une tenue propre chaque matin à leur enfant (et prévoir une tenue de rechange)
- ✓ Pour vous-même, portez une tenue propre chaque jour, que vous porterez pendant votre temps de travail. Vous pouvez ajouter une blouse si vous en avez une ;

CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DU MATERIEL ET DU LINGE



- ✓ Quand cela est possible, limitez la zone de vie pour faciliter le nettoyage quotidien
- ✓ Aérez le logement fréquemment durant des périodes d'au moins 10 minutes, si possible hors la présence des enfants et restez néanmoins vigilant au risque de chute !
- ✓ Portez une tenue destinée au ménage (que vous enlèverez ensuite) ainsi que des gants de ménage ; privilégiez les lingettes et serpillères microfibrés qui peuvent être lavées, les éponges sont des nids à microbes ;
- ✓ Lavez/désinfectez les sols au moins 1x/jour et à chaque souillure ;
- ✓ Nettoyez/désinfectez les sanitaires après chaque utilisation (toilettes, pot, rehausseur de toilettes, robinet, lavabo) et les tapis de change ;
- ✓ Nettoyez/désinfectez l'évier et les plans de la cuisine avant et après chaque utilisation ;
- ✓ Nettoyez/désinfectez fréquemment (au moins 2x/j) les surfaces régulièrement touchées, telles que les interrupteurs, les poignées de portes, mains courantes, écrans tactiles ... ;
- ✓ Nettoyez /désinfectez le matériel de puériculture (transat, chaise haute, ...) et équipements nécessaires à l'accueil (table, chaises, ...) après chaque utilisation ;
- ✓ Nettoyez/désinfectez les jouets et jeux utilisés chaque jour (limiter la quantité mise à disposition pour que la gestion et l'entretien soit facilités) ;
- ✓ Nettoyez/désinfectez quotidiennement la structure du lit ;
- ✓ Chaque enfant doit avoir sa propre literie et turbulette qui sera lavée à 60° minimum, deux fois par semaine au minimum, une fois par jour si possible ; évitez de manipuler le linge à changer de trop près (ne le serrez pas contre vous) ;
- ✓ Le linge de toilette et de table doit être lavé à chaque utilisation.



Respecter le rangement hors de portée des enfants de tous les produits ménagers, solution hydro alcoolique, etc...



CONSEILS RELATIFS AUX JOUETS

- ✓ Il est nécessaire de laver et désinfecter les jouets :
 - Le nettoyage permet d'enlever les salissures en surface (liquide vaisselle ou savon doux) ;
 - La désinfection élimine tout risque d'infection bactériologique du jouet ;
 - Le jouet doit être rincé à l'eau claire dans la mesure du possible, afin d'éliminer toute trace de produit désinfectant ;

- ✓ En période d'épidémie, il est nécessaire de limiter la quantité de jeux mise à disposition des enfants pour faciliter le nettoyage, augmenter la fréquence d'entretien des jouets, privilégier des jouets faciles à entretenir, ne laisser aux enfants que les jouets que l'on peut laver/désinfecter et éviter de partager les jouets portés à la bouche, tant qu'ils n'ont pas été lavés et désinfectés ;

- ✓ Il convient de prévoir une lavette neuve, réservée au nettoyage des jouets ;

- ✓ En cas de vomissements, urine et autres salissures, nettoyer les jouets ou peluches immédiatement ;

- ✓ Le coffre à jouets ou autres bacs doivent aussi être régulièrement nettoyés et désinfectés.

PRECISIONS SUR LE NETTOYAGE DESINFECTATION DES JOUETS

JOUETS EN PLASTIQUE

- Lavage/désinfection possible au lave-vaisselle à 60° C, ou nettoyage et désinfection quotidienne.

JOUETS EN TISSU

- Opter pour une préparation maison composée d'eau et de vinaigre blanc, ou pour un désinfectant adapté au contact alimentaire ;
- Essuyer les jouets à l'aide d'une lavette imbibée de solution nettoyante ;
- Laisser sécher à l'air libre.

PELUCHES ET JOUETS EN TISSU

- Ne pas laisser les enfants partager les jouets en peluche, les couvertures, les oreillers ou tout autre article qui ne peut être nettoyé ou désinfecté facilement ;
- La plupart des jouets en tissu et des peluches sont lavables en machine ;
- Privilégier un lavage à chaud (60°C) ;
- Si possible, les passer au sèche-linge à haute température, afin d'en éliminer tous les microbes.

LIVRES EN CARTON ET EN PAPIER

- Nettoyer et désinfecter les articles lorsqu'ils sont visiblement sales ou que plus d'un enfant y a touché ;
- Jeter les articles qui ont été souillés de sécrétions ou de liquides organiques ;
- Nettoyer les livres à l'aide d'une lingette humidifiée de liquide désinfectant ou d'un mélange vinaigre et eau.



CONSEILS RELATIFS A L'ACCUEIL DES PARENTS

- ✓ L'accueil des parents est organisé de manière à limiter les risques de contamination ;
- ✓ Mettre en place une organisation permettant de respecter 1 m minimum de distance entre les parents et vous-même ;
- ✓ Mettre en place une organisation permettant de limiter le temps passé avec les parents (des messages électroniques pourront être envoyés, au lieu des transmissions orales habituelles) ;
- ✓ Adopter la salutation distanciée (ne pas serrer la main, ne pas embrasser) ;
- ✓ Des consignes pourront être données aux familles afin que les enfants n'arrivent pas tous à la même heure : accueil d'une famille à la fois (= 1 seul parent accompagné de son ou ses enfants accueillis uniquement) ;
- ✓ Si vous devez rencontrer des parents et un enfant dans le cadre d'un projet d'accueil, privilégiez au maximum les échanges téléphoniques au préalable pour discuter du projet.

PROMENADES ET SORTIES EXTERIEURES

- ✓ Si vous disposez d'un espace extérieur, vous êtes libre de sortir quand vous le souhaitez ;
- ✓ Sinon, respectez les consignes gouvernementales (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>) en vigueur en période de confinement ; le parent doit être en accord avec cette sortie et l'autoriser :

SURVEILLANCE DE L'ETAT DE SANTE DES ENFANTS

Un enfant qui présente de la fièvre ou de la toux à son arrivée, ou s'il a été en contact avec un cas suspect ou avéré, n'est pas accueilli.

Si l'enfant accueilli présente toux, fièvre, difficultés respiratoires pendant l'accueil :

- Essayer de l'isoler du reste du groupe des autres enfants accueillis (port du masque préconisé pour la professionnelle) ;
- Prévenir les parents afin qu'ils viennent chercher l'enfant ;
- Le parent contactera le médecin traitant ;
- Si le diagnostic posé est une infection Covid-19 (la confirmation biologique ne sera pas exigée), l'enfant sera exclu jusqu'à sa guérison, et au minimum 14 jours.

CONSEILS EDUCATIFS

Sécurité affective, soutien moral :

- Etre à l'écoute des émotions de l'enfant (tristesse, colère ...), le rassurer et repérer les changements de comportement (agitation, agressivité, repli sur soi, perte d'appétit, difficulté d'endormissement...);
- Nommer les émotions avec des mots simples sur un ton apaisant ;
- Verbaliser la situation, expliquer le port du masque, utiliser le dessin, les jeux de rôle, les histoires pour parler du coronavirus, des affichettes ludiques de présentation des gestes barrières.

Activités :

- Dans la mesure du possible, sortir une fois / jour pour décharger les tensions, en respectant la distanciation ;
- Alterner des temps calmes et des temps d'activité motrice ;
- Limiter encore davantage que d'ordinaire l'accès aux écrans et notamment aux informations anxiogène

Divers :

- Penser à mettre à jour les coordonnées des personnes autorisées à chercher l'enfant et l'affiche avec les numéros de téléphone des nouveaux parents employeurs ;
- Clarifier avec les parents les nouvelles modalités d'accueil, de départ, de concertation, le protocole en cas d'observation de signes faisant penser au Covid-19 chez l'enfant accueilli ou dans l'entourage familial, de part et d'autre.

Un numéro vert national répond en permanence à vos questions sur le Coronavirus Covid-19, 24h/24 et 7j/7 :

 0 800 130 000

Restez informé(e) : Site national : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



Le service de PMI / Unité Assistants Maternels et Familiaux du Département du Haut-Rhin reste à votre disposition pour vous répondre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h :

CORONAVIRUS - COVID-19



**ASSISTANTES
MATERNELLES**
du Haut-Rhin

contact mail :
assistants.maternels@haut-rhin.fr

ou votre
numéro direct **03 69 49 31 00**

ALSACE 

**Pour toute question
relative à l'agrément
des assistantes
maternelles
du Haut-Rhin**